Avis de recrutement

La Ville de Waremme procède au recrutement d'un.e Conseiller.ère en mobilité (H/F) (n°2023014)

Rejoignez-nous dès aujourd'hui pour contribuer à rendre la mobilité urbaine durable et mettre en œuvre un cadre de vie pour l'ensemble des Waremmiens !

Mission :
L'agent.e en charge de la mobilité est un **véritable relais entre les différents acteurs de la mobilité**. Il/elle participe activement à la gestion de la mobilité dans sa commune par une approche transversale et cohérente. Il/elle travaille à l'identification des dysfonctionnements et d'éventuelles incohérences dans la gestion des déplacements pour en alerter les responsables.

A cet effet, il/elle tient compte des documents planologiques et stratégiques communaux, prend l'initiative d'actions visant l'amélioration de la mobilité, tous modes confondus, en concertation avec les autres services et Autorités concernés.

Description de fonction (liste non exhaustive) :

Sous la supervision de son supérieur hiérarchique, il/elle est chargé.e de :

1) **Mise en œuvre des projets de mobilité** :
    a. Mettre en place, suivre et gérer des projets sur la mobilité (stationnement, livraisons, infrastructures, sécurisation de voiries, sens de circulation, PIWACY, …)
    b. Assurer le suivi et l'exécution du Plan Communal de Mobilité et des objectifs figurant dans le PST en matière de mobilité
    c. Travailler à la création d'un cadastre des voiries sous l'angle des vitesses, de la sécurité des usagers, des modes doux et des éléments modérateurs de vitesse
    d. Développer la mobilité douce sur le territoire
    e. Mettre en œuvre, en relation avec le coordinateur POLLEC, un plan d'actions de diminution des gaz à effet de serre dans le cadre spécifique de la mobilité
2) **Coordination des acteurs de la mobilité** :
    a. Faire le lien entre les différents acteurs concernés par la mobilité sur le territoire de la Ville, à savoir les responsables politiques, les techniciens des services communaux et de la zone de police, les usagers de l'espace public et les partenaires extérieurs
    b. Organiser et animer la commission communale mobilité
3) **Analyse des aspects liés à la mobilité dans les dossiers administratifs** :
    a. Rédiger des avis de mobilité sur toutes demandes ayant un impact sur la mobilité qui peuvent émaner de particuliers ou des autorités
    b. Remettre des avis techniques sur les dossiers communaux (arrêtés/ordonnances de police, permis d'urbanisme ou d'urbanisation, permis intégré, permis d'implantation commerciale, dossiers de voiries, sentiers et chemins vicinaux, espaces publics, parcages, …)
    c. Instruire et suivre des dossiers en matière de règlements complémentaires de circulation en coordination avec le service des travaux, la police administrative, le SPW et la zone de police
    d. Réaliser des diagnostics en mobilité via l'analyse de résultats obtenus par les radars préventifs et/ou les analyseurs de trafic, en collaboration avec la police administrative
4) **Sensibilisation et information du citoyen sur la sécurité routière et la mobilité douce** :
    a. Informer les citoyens sur les itinéraires de mobilité douce
    b. Rédiger des articles dans le cadre de publications communales liées à la mobilité

c. Développer et coordonner des actions de sensibilisation relatives à la mobilité et la sécurité routière à l'attention des écoles, des citoyens, des entreprises, du personnel communal, … (ex : semaine de la mobilité, écoteam …)

Compétences :

- Prise de décision dans un système complexe, expertise dans son domaine de compétence
- Coopération transversale, sens de l'observation et sens de l'organisation
- Capacité rédactionnelle, aisance de communication
- Avoir de bonnes capacités d'animation de réunion
- Esprit d'équipe, esprit d'analyse, rigueur et précision, autonomie, serviabilité, sens des responsabilités
- Maîtrise des outils bureautiques et capacité d'adaptation aux outils et logiciels 'métier'.

Conditions :

- Être citoyen.ne de l'Union européenne
- Jouir des droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction (extrait du casier judiciaire – modèle 1 de moins de 3 mois)
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, de préférence en lien direct avec la fonction (ex : urbanisme, géographie, sciences de l'environnement) (pour les diplômes obtenus dans un autre pays que la Belgique, l'attestation d'équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire)
- Être détenteur.trice du permis B

Atouts :

- Être titulaire du certificat de conseiller.ère en mobilité délivré par le Service Public de Wallonie, dans le cas où il ne constitue pas une condition requise pour postuler. Si vous ne disposez pas de ce certificat, il vous sera demandé de participer à la formation nécessaire lors de votre entrée en fonction (une clause résolutoire expresse liée à la réussite sera mentionnée au sein du contrat de travail)
- Connaissance des législations spécifiques aux matières traitées
- Expérience en gestion de la mobilité ou en matière d'aménagement du territoire au sein d'un pouvoir public
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE est un atout
- Connaissance du fonctionnement d'une administration publique locale

Nous offrons :

- Un contrat à durée **indéterminée** (**entrée en fonction dès que possible**)
- Temps plein de 38h/semaine en horaire flottant. Prestations possibles le soir et le weekend
- Echelle barémique B1 (min. 36.051,84 € - max. 50.020,64 € annuels indexés au 01/07/2023)
- Assurance hospitalisation
- Remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun
- Indemnité de vélo
- Prime de fin d'année et pécule de vacances
- Possibilité de formation, en lien direct avec la fonction, prise en charge par l'employeur
- Un minimum de 27 jours de congés annuels + une moyenne de 6 jours extra-légaux
- Une opportunité de faire carrière au sein d'un service public dynamique et en pleine mutation
- Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public

Le dossier de candidature doit comporter :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation qui mentionne la référence de l'offre
- Copie du diplôme de l'enseignement supérieur de type court spécifique
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Les dossiers sont à adresser en format PDF pour le **31 août 2023*** au plus tard, soit par :

Courrier recommandé à : **Collège Communal**
c/o M. Le Directeur général ff
Rue Joseph Wauters, 2
4300 WAREMME

Courriel à : **personnel@waremme.be**

*Les candidats seront informés après cette date de clôture de la retenue ou non de leur dossier.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Megan SCHEPERS (019/67.99.79 – personnel@waremme.be), responsable du service du personnel. **Il est à noter que seuls les dossiers de candidatures complets correspondant au profil recherché recevront un suivi !**

* *
*

Protection des données à caractère personnel
La Ville de Waremme respecte votre vie privée et la protection de vos données personnelles. Les informations recueillies par le Département des Ressources humaines dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature ou éventuellement pour vous communiquer par la suite toute autre offre qui pourrait correspondre à votre profil. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sur l'utilisation des données personnelles communiquées dans le cadre de la présente offre en adressant un courriel à personnel@waremme.be.